Image not found or type unknown

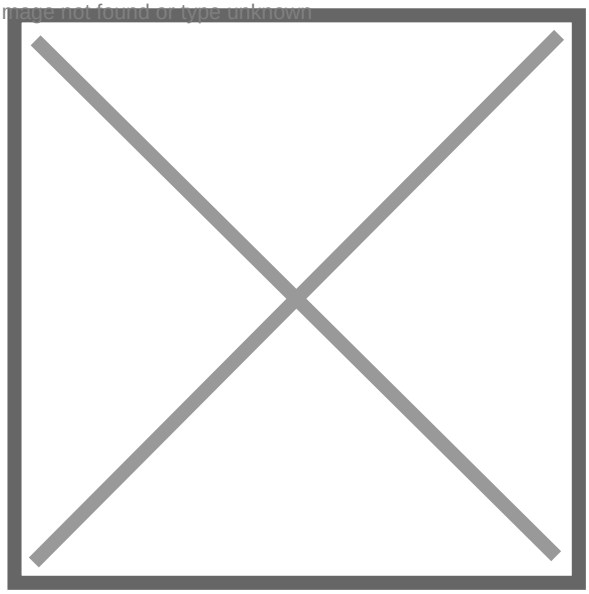

Mon patron m'arnaque sur les heures sup

Par **aziz2210**, le **19/02/2012** à **19:28**

bonjour,

je travail depuis bientot dix ans dans une entreprise de sécurité,j'ai commencé comme agent simple et je suis devenue tres rapidement contrôleur et responsable, pour ne pas perdre cette place j'ai fais des concessions beaucoup d'heures supplémentaires, 250 h d'astreintes par mois non rémunérer sauf à l'intervention. j'avais une une confiance totale en mon patron, jusqu'au 1/10/2011 j'ai eu un accident de travail mon patron ma téléphonie plusieurs fois pour savoir si je reprend le travail ou non je lui ai dis j'ai rdv avec mon médecin dans 4 jours et je vais voir ce qu'il va me dire, le jour de rdv est arrivé avec mon médecin mon parton m'appel je lui annoncer que mon médecin m'a prolonger de 15 jours car j'ai eu une double hernie discal et douleurs à la hanche gauche qui me paralyse tout les jours, depuis ce jour le 08/10/2011 je n'ai pas eu un seul appel de mon patron jusqu'au 08/01/2012 pour avoir mon code de mon adresse mail professionnelle, un jour un ami est venu me visiter à la maison on a parler du travail du salaire je lui ai monter mes fiches de paies et là, l'incroyable qui tombe car il me dit montre moi ton planning et tes heures effectues dans le mois xxxx, on constate que mon patron ne me paye pas les heures sup majorer en 50%, par exemple il ya des semaines que je fait 60 heures ils sont tous payé à 25%, plus les paniers il ne me compte pas la totalité, l'années 2008 il ya eu une augmentation du salaire et moi non, pendant un an il m'a pas payé la prime d'ancienneté, il ne me compte pas la totalité des interventions astreinte, j'ai commencé à calculer mes fiches de paies de 5 ans je constate au moins par fiche de paie manque 200 €, il trois fiches de paies manques presque 500 € par fiche de paies.
je vous demande svp les démarches à faire car je suis toujours en AT et surtout je n'ai plus confiance à mon patron et je ne peux plus le voir.
aidez-moi svp merci d'avance.

Par **charles75**, le **19/02/2012** à **20:32**

bonjour,

J'ai bien lu votre problème et c'est malheureux que cela arrive aussi souvent.

je me suis aussi laissé avoir par mon patron qui ne me payait pas les congés payés qui m'étaient dus.

Après avoir envoyé une lettre recommandé reception j'ai pas eut de réponse.
A ce moment j'ai pas hésité et j'ai fait appel à un avocat en droit du travail et j'ai eut la chance de tomber sur un bon, j'ai finalement récupéré 3 ans de congés payé plus des intérets .

Si je devais te donner un seul conseil, ne perd pas de temps meme si tu es en IT, réunis toutes tes fiches de payes et fais les comptes pour savoir ce qu'il te doit

Bon courage...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés